

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2025/2026
 Numéro de séance : 2
 Date de convocation : 18/11/2025
 Présidence de : M. MINIER

Quorum : 15
 Nombre des présents : 20
 Nombre d'absents excusés : 1
 Date de la séance : 27/11/2025

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis - Vote Extrait - Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes Désignation	N °
-Domaine administratif - Adoption du compte rendu du CA du 09 octobre 2024 - Désignation du secrétaire de séance - Installation des commissions	V	3			
- Domaine financier - Contrats et conventions signés par le collège et reconduits pour l'exercice 2025	V	4	34		
- DBM pour info + DBM pour vote	V	4	13		
- Tarifs pour 2025	V	4	12		
- Budget primitif 2025	V	5	33		
- Autorisation donnée au Chef d'Etablissement à engager les crédits ouverts au budget 2025	V	5	32		
- Tarifs 2026	V	5	16 à 31		
- Reconduction contrats	V	5	14 et 15		
- Acceptation don	V	5			
- Présentation du bilan de l'Association sportive Pour 2024-2025, projet 2025-2026 et versement d'une subvention	V	5			
- Domaine administratif - Point sur les travaux - Retour prévision effectifs R 2026 et projection - Relations école / familles - PPO (Plan Pluriannuel d'Orientation) - Evaluations au collège - Bilan exercice sécurité début d'année et point travail sécurisation					
- Questions diverses					

Signatures
 Le Président
 R. MINIER



Le Secrétaire
 R. TIRAO

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 18 novembre 2025

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	MINIER Ronan	X						
	Adjointe	TIRAO Rainui	X						
	Gestionnaire	NAITALI Flavio	X						
	CPE	REREAU Isabelle		X					
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Mme GOEURY Céline et/ou		X					
		M. VIANDON Christophe		X					
	Commune siège	BARLET Agnès et/ou							
	Commune siège	MIGLIORINI Anne			X				
	Président club handball	BUCHERIE Cécile		X					
Total			3						
Personnels de L'établissement	Personnels d'enseignement	VIERGE Denis	X			PESSOLES Céline	X		
		VANHERZEELE Yann		X		BOUTEILLER Marie	X		
		CAVALIERE Corinne	X			BRUGNAGO Florence			
		DRUTEL Claudie		X		MARTEFON Agnès			
		GIROTTI Laurent	X			HEROUT Angéline			
		RIVIERE Raphaëlle	X			DE CARLO Alain			
		NICOULEAU Yannick	X			CORFMAT Philippe			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	BELVERGE Djauvan			X	COLLARD Emilie			
		WISEUX Sandrine	X						
Total			6	3			2		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	QUINAUX Magali	X			DE MAQUEVILLE Patrick			
		CARLET Maude		X		DEBERT Marilyn	X		
		CLAIRAY Cédric	X			BONVARLET Marlène			
		LOUIT Camille		X		REZE Anaïs			
		KALISZ ALONSO Marguerite		X		BIDAN LUESMA Marie	X		
		DUROLA Lucile	X			ECRIVAIN Lydie			
		NOEL Vincent	X			AVENEL Cécile			
	Elèves	DARROUX Ulysse	X			LUQUET Maxime			
		THEVENOT Léo	X			PELLETIER Giulian			
		DESBATS Anouck	X			MARCELLIN Tom			
Total			7	3			2		

M. Minier ouvre la séance à 17h41 avec 20 personnes présentes l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

-Domaine administratif

- Adoption du compte rendu du CA du 09 octobre 2024
- Désignation du secrétaire de séance
- Installation des commissions
- *pré-inscriptions, cf docs

- Domaine financier

- Conventions signées par le collège et reconduits pour l'exercice 2025
- DBM pour info + DBM pour vote
- Tarifs pour 2025
- Budget primitif 2025
- Autorisation donnée au Chef d'Etablissement à engager les crédits ouverts au budget 2025
- Présentation du bilan de l'Association sportive pour 2024-2025, projet 2025-2026 et versement d'une subvention
- Acceptation dons
- Prélèvement sur fonds de roulement

- Domaine administratif

- Point sur les travaux d'automne
- Retour prévision effectifs R 2026 et projection
- Relations école / familles
- PPO (Plan Pluriannuel d'Orientation)
- Evaluation au collège
- Bilan exercice sécurité début d'année et point travail sécurisation

- Questions diverses

DOMAINE ADMINISTRATIF

1) Adoption du PV du CA du 09/10

Le procès-verbal du Conseil d'administration du **9 octobre 2025** est soumis à l'approbation des membres.

VOTE UNANIMITE (20 pour, 0 contre, 0 sans réponse)

2) M.TIRAO, Principal Adjoint, est désigné secrétaire de séance.

3) Les différentes commissions réglementaires sont installées conformément aux textes en vigueur. Le chef d'établissement rappelle que, cette année encore, aucune délégation pour vote n'est confiée à la commission permanente, les décisions structurantes demeurant du ressort du Conseil d'administration.

Sont notamment installées :

- Commission permanente
- Conseil de discipline
- CESCE
- Commission hygiène et sécurité
- Commission fonds social
- Commission d'ouverture des plis
- Commission éducative
- Conseil de la vie collégienne

Les compositions détaillées sont actées en séance (Cf PJ)

DOMAINE FINANCIER

1) Conventions signées par le collège et reconduits pour l'exercice 2025

Convention CDC Multisports : mise à disposition ponctuelle de matériel sportif au profit de la communauté de communes (écoles multisports), à titre gratuit, avec garanties d'assurance.

VOTE UNANIMITE (20 pour, 0 contre, 0 sans réponse) ACTE 2-34

2) Décisions Budgétaires Modificatives (DBM)

DBM pour information : Plusieurs DBM sont présentées afin d'ajuster les lignes budgétaires 2025, notamment suite à :

- des demandes de l'agence comptable,
- l'obtention de subventions en cours d'exercice,
- des réajustements de crédits (énergie, projets pédagogiques, fonds sociaux).

Ces DBM n'appellent pas de vote.

DBM pour vote : Ajustements liés aux projets NEFLE, PPMS, et à l'achat de matériel relevant de l'investissement

VOTE MAJORITE (18 pour, 0 contre, 1 abstention) / ACTE 2-13

3) Budget primitif 2026

- Rapport de l'ordonnateur :

Préambule : définition du budget. Il permet d'analyser la trajectoire financière annuelle ainsi que la soutenabilité des dépenses engagées.

Plusieurs principes : Annualité (sur 1 an), unité (sur un document unique), universalité (toutes les ressources et toutes les charges prévisionnelles, spécialité (recettes et dépenses répartie dans les services), équilibré (dépenses = recettes), sincérité (recettes et dépenses doivent être estimés au plus proche possible de la réalité).

Dans le budget :

- Trois services généraux : Activité pédagogiques (AP : les dépenses liées à l'enseignement et aux projets), Vie de l'élève (VE : dépenses liées aux aides et à la vie de l'élève dans le collège), Administration et logistique (ALO : toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement).
- Un Service spécial : Service de restauration et d'hébergement (SRH : retrace les dépenses et recettes de la cantine scolaire) et service réservé aux opérations d'immobilisation (OPC) pour des dépenses d'investissement supérieures à 800 000 € HT.

Présentation du tableau d'évolution des dotations : en augmentation excepté dans la dotation de viabilisation qui est liée aux difficultés financières du département.

Dépenses supplémentaires liées à l'état de vétusté des locaux du collège. Dépenses de maintenance constantes.

Accompagnement du département

Lutte contre le gaspillage d'énergie : portes et fenêtres fermées, ampoule LED.

Travail sur l'économie des dépenses avec plusieurs leviers à disposition : produits d'entretien, baisse de la téléphonie (changement d'opérateur), changement des contrats avec les prestataires.

Déclaration des élus du personnels enseignant : Cf Annexe

VOTE MAJORITE (5pour, 0 contre, 15abstentions) ACTE 2-12

4) Autorisation donnée au chef d'établissement à engager les crédits ouverts au budget 2025

Pour faire fonctionner le budget, le CA doit autoriser le chef d'établissement à exécuter le budget.

VOTE UNANIMITE (20 pour, 0 contre, 0 sans réponse) ACTE 2-33

5) Tarifs 2026

Les différents tarifs pratiqués (carnet de correspondance, cartes, livres du CDI, manuels scolaires, repas, forfaits accueil café...) sont reconduits par rapport à l'année précédente à l'exception du forfait accueil de groupes et du prix des repas des élèves de CM2.

VOTE UNANIMITE (19 pour, 0 contre, 0 sans réponse) ACTE 2-32

Mme BOUTEILLER sortie.

6) Reconduction contrats

La liste des contrats nécessaires au fonctionnement de l'établissement (maintenance, sécurité, ascenseurs, etc.) est soumise au vote. Il s'agit d'une obligation afin de pouvoir les payer.

Plusieurs types de contrats :

- Vérification de sécurité (électrique, ascenseurs, extincteurs)
- Contrats de maintenance (appareils de cuisine)

VOTE MAJORITE (15 pour, 0 contre, 4 abstentions)

ACTES 2-16 ; 2-17 ; 2-18 ; 2-19 ; 2-20 ; 2-21 ; 2-22 ; 2-23 ; 2-24 ; 2-25 ; 2-26 ; 2-27 ; 2-28 ; 2-29 ; 2-30 ; 2-31

Départ de Mme DUROLA (19h33)

Question de la mise au marché pour changer de prestataire en cas de non satisfaction et de regroupement avec d'autres établissements pour faire baisser les factures.

Réflexion sur la qualité des prestataires et de la procédure pour en changer.

7) Acceptation des dons

Don de l'association Odysseus de 1832€ afin d'aider au financement du voyage en Madrid.

VOTE UNANIMITE (19 pour, 0 contre, 0 sans réponse) ACTE 2-15

Don de l'association Odysseus de 516€ afin d'aider au financement du voyage en Saragosse.

VOTE UNANIMITE (19 pour, 0 contre, 0 sans réponse) ACTE 2-15

Don de l'association Odysseus de 1864€ afin d'aider au financement du voyage en Marseille.

VOTE UNANIMITE (19 pour, 0 contre, 0 sans réponse) ACTE 2-15

Don de 1000€ du collègue à l'Association Sportive du collège pour fonctionner.

VOTE UNANIMITE (19 pour, 0 contre, 0 sans réponse) ACTE 2-14

8) Bilan Association Sportive

M. Barozzi a remis au Principal un rapport. M le Principal présente le bilan de l'année 2024-2025 : bons résultats sportifs (4^e place en benjamin et 2^e place en minime garçons au hand ball au niveau départemental, participation au championnat départemental en cross, participation au raid de Cap Hostens).

L'exercice se termine avec 2512,29€ de solde positif (subvention de 1000€ du Collège Camille CLAUDEL, don FCPE, don de la municipalité de Camblanes et Latresne, licences, vente de tee-shirts). Cette année, le nombre de licenciés est en augmentation (165 élèves, soit 16% des élèves du collège) mais la fédération nationale demande une augmentation de la licence de 1.70€ à 3 euros/élève, ce qui est « boycotté » par les AS de Gironde). L'argent disponible servira entre autres à commander des maillots pour les élèves. Une demande de reconduction de la subvention de 1000€ auprès du Collège CC est formulée.

VOTE UNANIMITE (19 pour, 0 contre, 0 sans réponse)

DOMAINE ADMINISTRATIF

1) Point travaux d'automne

- Bâtiment langues : Visite pour évaluer les travaux de réfection des toitures qui s'effectueraient

sur les vacances d'été 2026.

- Escalier : Travaux de rénovation de l'escalier menant à la passerelle. La qualité du travail dû au prix revu à la baisse du devis laisse des doutes sur le maintien dans le temps.
- Gymnase : Fuite dans les sanitaires réparées et lignes sur le terrain.
- Terrains de sport extérieurs : Lignes refaites par les professeurs d'EPS et panneaux de basket neufs installés.
- Travaux d'étanchéité de la passerelle réalisés/
- Casiers pour les 6èmes et les 3èmes livrés et installés.

2) Prévision des effectifs

Effectif actuel : 1002 élèves.

Pour l'année prochaine :

6^{ème} : 241

5^{ème} : 250

4^{ème} : 251

3^{ème} : 245

Projection de 9 divisions par niveau en plus de l'ULIS pour le Principal.

Projet au niveau de la DSDEN retenu de descendre à 8 classes de 3^{ème} et 982 élèves répartis ainsi : 239 6^e, 245 5^e, 249 4^e et 235 3^e.

3) Courrier pour les Puffs

Courrier envoyé aux parents pour échanger de ce sujet avec leurs enfants. Plus en plus d'élèves surpris en possession de puffs.

4) PPO (Plan Pluriannuel d'Orientation)

Sujet de réflexion présenté en conseil pédagogique et qui fera l'objet d'un travail au niveau de l'établissement sur la capacité à bien/mieux orienter les élèves après le collège.

Des chiffres sur le lien entre le genre et l'orientation doivent nous faire réfléchir.

On constate une hausse des affectations des élèves issus de familles défavorisées orientés vers le lycée GT. Un travail important des professeurs de 3^{ème} est à souligner.

5) Evaluation au collège

Contexte de la réforme du DNB. On passe aux notes et le contrôle continu ne comptera plus que pour 40% et les épreuves écrites pour 60%.

Un travail sur l'évaluation sera mené au niveau de l'équipe pédagogique pour harmoniser les pratiques.

Exemple des dispenses d'EPS dans le calcul de la moyenne du contrôle continu.

6) Bilan exercices de sécurité

- Un exercice incendie qui s'est bien déroulé et un exercice PPMS organisé mais qui n'a pas pu aboutir du fait du problème technique de sonnerie et qui est reportée à l'issue des réparations planifiées.

7) Questions diverses

- Elèves : Boîte à idées.

Avis favorable de la direction. A rediscuter en CVC.

- Parents :

- 1) Question sur la cantine : demande d'ajustement des portions et proposition de sondage élèves concernant les menus.

Proposition de création d'une commission et de passation d'un questionnaire aux délégués de classe.

Travailler avec eux et le chef de cuisine pour améliorer la restauration dans son ensemble : questions du gaspillage, des portions, table des dons ?

Ce sont des idées qui doivent être réfléchies et il faudra prendre en compte également les contraintes associées (taille et effectifs du collège, normes en termes nutritionnel et d'hygiène alimentaire).

2) Situation des élèves concernant la nouvelle carte scolaire : Pas d'évolution pour l'année prochaine.

3) Stage de 3^{ème} : Le calendrier peut-il être annoncé plus tôt ou changer la date ?

Le stage en entreprise à lieu chaque année quasiment aux mêmes dates : première ou deuxième semaine de décembre.

La date est arrêtée en concertation avec les PP de 3^{ème} vers la fin d'année scolaire précédente et est communiquée aux parents dès la rentrée de septembre.

Le chef d'établissement tient à rappeler que ce stage est un moment de découverte et qu'il faut envisager que cela ne soit pas directement lié au futur projet professionnel de l'élève.

De manière générale, au collège Camille CLAUDEL, tous nos élèves trouvent un stage et souvent quand il y a difficulté, cela est dû à un manque d'implication. L'équipe pédagogique peut également être sollicité si nécessaire.

4) État des sanitaires : Globalement les sanitaires sont fonctionnels et relativement récents (travaux durant les vacances d'automne). Nous proposons des sanitaires par niveau et par genre afin de permettre aux élèves d'y trouver leur compte et qu'ils soient le plus accessibles possible.

Nous avons quelques problèmes avec les verrous des nouvelles toilettes dont la qualité est moyenne. Une solution est en réflexion pour les remplacer par des moyens plus robustes.

Concernant l'entretien, les agents sont impliqués dans le maintien de la propreté des lieux et nous avons également conscience de certaines difficultés comme des problèmes d'évacuation sur les sanitaires les plus anciens.

A noter des dégradations régulièrement constatées : boulettes de papier toilette sur les murs et au plafond, portes dégradées ...

Comment sensibiliser les élèves au respect du matériel et au maintien de la propreté ?

Possibilité de mettre en place une commission pour impliquer les élèves.

5) PAI, PPRE, PAP : Question de la communication aux parents de l'information du renouvellement chaque année des projets.

Rappel des procédures, du rôle des familles et des délais nécessaires à la mise en œuvre des adaptations.

Un effort de clarification et d'accompagnement est en cours et va se poursuivre.

- Professeurs

Question de l'amiante : Le chef d'établissement informe le Conseil d'administration des éléments transmis par le Conseil départemental de la Gironde concernant la présence d'amiante au sein du collège.

Il est rappelé que l'ensemble des matériaux relevant de la liste A (susceptibles de libérer des fibres d'amiante par vieillissement) a été supprimé dans les collèges girondins conformément à la réglementation. Le collège dispose d'un Dossier Technique Amiante (DTA) régulièrement mis à jour par le Département.

À la suite d'infiltrations constatées dans le bâtiment des langues, des mesures d'empoussièremont ont été réalisées à l'intérieur et à l'extérieur des locaux. Les analyses confirment l'absence de fibres d'amiante dans l'air, excluant tout risque d'exposition pour les élèves et les personnels.

Les travaux susceptibles de concerner des matériaux amiantés font l'objet de procédures réglementaires strictes et sont programmés pendant les vacances scolaires. Une réfection complète de la toiture du bâtiment des langues est prévue durant l'été 2026 dans le cadre des travaux programmés par la collectivité.

La séance est clôturée à 21H03